

sous des empereurs ; elle a vu ses états changer plusieurs fois de formé." Partout elle a respecté les constitutions et les autorités établies ; partout elle s'est montrée supérieure aux constitutions et aux autorités, parce que partout elle a présenté aux hommes une loi telle que toutes les constitutions et les autorités humaines n'en sauraient produire, je veux dire une loi pure et sans tache, qui domine les consciences, qui maîtrise et convertit les âmes. "*Lex (Ps. 18.8.) Domini immaculata, convertens animas.*"

(Rom. 13.2.) Poursuivons le raisonnement de saint Paul. "*Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt.*" "Or ceux qui résistent, s'attirent à eux-mêmes la damnation." Mais quoi ! Est-on damné pour des fautes légères ? Non. C'est donc un péché considérable, un péché mortel, je ne dis pas de se révolter, je ne dis pas de renverser un gouvernement établi, entreprise dont je crois tous ceux qui m'entendent, fort éloignés, mais même de s'opposer aux vues louables de ce Gouvernement et d'en contrarier les ordres. Pourquoi ? Parce qu'il en résulte